



Détails de la proposition conjointe en vue du pilotage du chantier « décommissionnement – arrêt du cuivre » avec les collectivités

Dans le cadre du chantier de fermeture du réseau téléphonique cuivre mis en œuvre par l'opérateur Orange (2022-2030), Régions de France, Départements de France, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et l'Avicca proposent, aux fins de garantir les meilleures conditions de pilotage et de coordination entre les acteurs de ce chantier de modernisation crucial pour les citoyens (particuliers, entreprises), pour la compétitivité et la cohésion des territoires, et sans préjudice des autres modes d'informations prévus dans le Plan national de décommissionnement, de mettre en place une gouvernance structurée et pragmatique, au niveau national et local, associant l'ensemble des parties-prenantes.

Ce schéma de gouvernance, qui pourra être mis en place avant la fin 2022, vise à assurer les conditions de la mobilisation concertée, du suivi et du dialogue étroit entre l'ensemble des acteurs locaux concernés : Ministères, autorités de régulation, élus locaux et opérateur Orange.

En cohérence avec les orientations envisagées par le Gouvernement, ce schéma de gouvernance comportera deux niveaux de coordination complémentaires :

- Au niveau local, l'installation dans chaque région d'un **comité de pilotage « Décommissionnement – Arrêt du réseau cuivre » au sein de la CRSN** (Commission régionale de Stratégie Numérique), permettant, en lien étroit avec le Comité de Concertation national « Réseaux fixes » proposé par l'État et la structure nationale d'accompagnement proposée par les associations de collectivités, d'organiser la concertation, d'assurer le pilotage local des projets, leur suivi et l'accompagnement des élus, dans la durée.
- Au niveau national, l'installation d'une structure nationale **pour l'« Accompagnement de la fermeture du cuivre »** (par exemple, sur le modèle du GIP TNT), aux côtés du Comité de Concertation national « Réseaux fixes » proposé par l'État.

Au niveau local, le Comité de pilotage “Décommissionnement – Arrêt du réseau cuivre” au sein de la CRSN

Il est proposé de mettre en place, à l'échelle de chaque région, à partir de 2023 un comité de pilotage “Décommissionnement – Arrêt du réseau cuivre” au sein de la CRSN (Commission régionale de Stratégie Numérique), constituée sous la forme d'une « sous-commission » de la CRSN, et associant le préfet de région, la région, les préfets de départements, les représentants locaux de l'opérateur Orange, l'Opérateur d'Infrastructure local (public ou privé) chargé du déploiement du réseau fibre remplaçant le réseau cuivre, les services déconcentrés de l'État en région (SGAR), les représentants du régulateur Arcep, les représentants des collectivités porteuses d'un RIP (région, départements ou syndicats mixtes départementaux), des associations départementales de maires et d'un SDTAN, les représentants départementaux du GIP national ainsi que l'autorité organisation de distribution de l'énergie.

Le comité pourra en tant que de besoin convier tous autres acteurs jugés pertinents au niveau local.

Il se réunira à minima 4 fois par an.

Il est doté d'un secrétariat, assuré par les partenaires régionaux (Région et SGAR), chargé de rédiger les comptes-rendus de réunions qui seront, après validation par les membres du comité, systématiquement transmis au comité national de concertation fixe.

Ce comité de pilotage territorial « Décommissionnement – Arrêt du cuivre » aura pour missions, dans la phase amont de démarrage des chantiers de déconstruction (phase préparatoire) et tout au long de la réalisation effective des étapes de fermeture du réseau cuivre :

- D'organiser la concertation avec Orange en vue d'établir la cartographie et le calendrier prévisionnel des fermetures,
- D'identifier les solutions technologiques alternatives localement disponibles, adaptées et mobilisables (fibre, 4G fixe, 5G fixe satellite, fibre aérienne à partir des poteaux existants...) pour les particuliers et professionnels, au regard des avancées effectives des programmes nationaux mobile et THD,
- De qualifier les besoins en compétences et formations nécessaires pour permettre à l'opérateur ou à ses sous-traitants de réaliser les opérations de décommissionnement, et de définir au besoin à l'échelle de la région un plan d'action pour répondre à ces besoins en compétences, en lien avec les acteurs de la formation et du service public de l'emploi,
- De veiller à la mise en place locale (au minimum à l'échelon régional) d'entreprises qualifiées pour le démontage et d'une filière de recyclage / retraitement des équipements déposés (cuivre, kevlar...),
- D'identifier, au niveau local, les difficultés de tous types (techniques, juridiques, opérationnels...) remontées dans le cadre des opérations de déconstruction, en vue de contribuer à la formulation de solutions adaptées, en lien avec les autorités nationales compétentes, y compris
- D'assurer le suivi (reporting) des opérations de déconstruction.

Le comité de pilotage « Décommissionnement – Arrêt du réseau cuivre » élabore un document de mise en œuvre opérationnel (DOMO), soumis à l'avis des membres du comité de pilotage, en vue d'assurer le suivi et la coordination de l'ensemble des opérations de déconstruction sur le territoire régional.

Ce document de pilotage contient a minima des informations détaillées sur les conditions de réalisation du chantier de déconstruction (cartographie, calendrier, solutions technologiques alternatives proposées, intervenants, traitement des déchets, contraintes / points de vigilance...) et constitue un document de pilotage qui pourra, en cas de nécessité, faire l'objet d'ajustements, en fonction du déroulement et des contraintes anticipées ou constatées des opérations.

Au niveau national, une structure dédiée à l'« Accompagnement de la fermeture du cuivre », agissant en lien avec le Comité de Concertation national « Réseaux fixes » proposé par l'État.

Nos associations sont disponibles pour réfléchir rapidement avec l'État aux missions, aux moyens et à la forme juridique de cette structure qui pourra, le cas échéant, utilement s'inspirer du GIP créé pour l'extinction de la télévision analogique, qui regroupait à parité l'État et les chaînes distribuées en analogique. Les dossiers sont différents mais leurs dimensions nationales, leurs implications territoriales et leurs temporalités sont comparables et plaident pour la mise en place d'une instance sachant s'adresser à des publics hétérogènes, territoire par territoire et dans la durée.

Le sujet est complexe. Les élus ou les services municipaux, départementaux ou régionaux et les collectivités en charge de l'aménagement numérique ont une priorité impérative, le déploiement de la fibre. Elles disposent d'expertises en interne, mais celles-ci doivent pouvoir s'appuyer sur des interlocuteurs qualifiés, formés, outillés et disponibles.

Les représentants de l'État (ANCT, DGE, DGCCRF...), de l'Arcep, des opérateurs d'infrastructures et commerciaux et de leurs fédérations (FFT, InfraNum), de la médiatrice des communications électroniques, des associations de collectivités, des associations de consommateurs (non citées dans les partenaires dans le projet de Plan) ont tous des expertises et des réseaux de remontée d'informations qu'il faut mettre à profit dans le cadre de cette instance.

La structure nationale d'« Accompagnement de la fermeture du cuivre », aura donc pour principales missions de :

- Mettre en commun les expertises et informations complémentaires des parties-prenantes : représentants de l'État (ANCT, DGE, DGCCRF...), Arcep, opérateurs d'infrastructures et commerciaux et de leurs fédérations (FFT, InfraNum), médiatrice des communications électroniques, des associations de collectivités, associations de consommateurs,
- Concevoir et mettre en œuvre des actions de communication et de publicité nationales, régionales et locales adaptées à l'hétérogénéité des publics et des territoires, pour la bonne compréhension des enjeux, modalités, rythmes et phases de ce vaste chantier,
- Assurer l'accompagnement continu sur le terrain des élus locaux en amont des phases de fermeture technique et pendant les phases de fermeture pour leur apporter des solutions adaptées aux difficultés remontées. La structure nationale pourra utilement bénéficier des remontées des Comités de pilotage "Décommissionnement – Arrêt du réseau cuivre" mis en place dans les régions,
- Identifier et lutter - en lien avec la DGCCRF, les services de police et de gendarmerie - contre la probable apparition d'offres d'acteurs peu scrupuleux qui tenteront de profiter de cette bascule auprès de publics en situation de faiblesse.

La structure nationale disposera de correspondants locaux qui seront invités au Comité de de pilotage "Décommissionnement – Arrêt du réseau cuivre".